

Formation de formateurs PRAP 2S (avec ALM)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CAROLE FORMATION SASU
DUBOUL
06.10.74.41.03
carole@caroleformation.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Préalablement à la formation de formateurs PRAP 2S, le candidat doit : 1- Avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « acquérir les bases en prévention des risques professionnels » de L'INRS : <https://www.eformation-inrs.fr>, ou avoir suivi la formation « obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses régionales de sécurité sociale (joindre la photocopie des attestations de formation lors de l'inscription) ; 2- Il lui est, par ailleurs fortement conseillé de participer préalablement à la formation d'Acteur PRAP 2S. Il est fortement recommandé par l'INRS que le dirigeant de la structure suive une journée de formation organisée par la CARSAT ou par les organismes de formation de niveau 2 (qui proposent des Formations de Formateurs).

Prérequis pédagogiques :

Préalablement à la formation de formateurs PRAP 2S, le candidat doit : 1- Avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « acquérir les bases en prévention des risques professionnels » de L'INRS : <https://www.eformation-inrs.fr>, ou avoir suivi la formation « obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses régionales de sécurité sociale (joindre la photocopie des attestations de formation lors de l'inscription) ; 2- Disposer de capacités relationnelles, d'animations et d'expressions ; 3- Il est également souhaitable qu'il sache utiliser un logiciel de traitement de texte ainsi qu'un logiciel de présentation ; 4 - Il lui est, par ailleurs fortement conseillé de participer préalablement à la formation d'Acteur PRAP 2S Il est fortement recommandé par l'INRS que le dirigeant de la structure suive une journée de formation organisée par la CARSAT ou par les organismes de formation de niveau 2 (qui proposent des Formations de Formateurs). La carte de formateur PRAP 2S inclue les deux certificats de formateur PRAP IBC et 2S. Une seule carte sera remise.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

1- Être capable d'élaborer un projet. 2 - Être capable de réaliser une démarche PRAP dans le cadre d'une formation-action des salariés. 3 - Être capable d'organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique. 4 -Être capable d'exploiter la démarche d'Accompagner de La Mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi pour le développer des situations d'apprentissage

Contenu et modalités d'organisation

-1ère Semaine- 1- Présentation. 2- Accompagner la structure dans sa démarche de prévention et dans l'évaluation et l'expression de ses besoins de formation action PRAP et de participer à la maîtrise du risque dans la structure et à sa prévention et les enjeux pour la personne aidée, sa famille, l'accompagnant, et l'établissement. 3- Les différentes étapes du projet et l'argumentation. 4- Le corps humain et ses limites. 5- Principes de sécurité et d'économie d'efforts. 6- Les étapes des déplacements naturels séquentiels. 7- La personne à mobilité réduite et ces capacités nécessaires à la réalisation des mouvements élémentaires des déplacements, et l'argumentation. 8- Guider l'analyse d'une situation d'accompagnement. 9- Les techniques de manutention. - Bilan 1ère semaine- -2ème Semaine- -Restitution du travail intersession. 1- Présentation de la « Méthode » d'observation et d'analyse d'une situation de travail dangereuse. 2-Pratique : Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail, dans le but de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place ; ainsi, améliorer la qualité des soins, de l'aide, et la sécurité des personnes malades et à mobilité réduite. 3-L'argumentation et choix des aides techniques en fonction de leurs caractéristiques dans des situations d'accompagnement. 4- L'accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi, en respectant les étapes du déplacement naturel et compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère en intégrant si nécessaire une aide technique. 5- Techniques de manutention. 6- Ingénierie de formation et ingénierie pédagogique. 7- Concevoir, organiser une formation action-PRAP. 8- Dérivé pédagogique et timing. 9- De la conception à l'organisation d'une action de formation action-PRAP. -Bilan 2ème semaine- -3ère Semaine- -Restitution du Travail intersession. 1- Les motivations de l'apprenant, les groupes, les différentes typologies, gestion des conflits. 2- Animation d'une session de formation. 3- Techniques de manutention en prenant en compte les déplacements naturels et l'ALM. 4- Méthodes d'évaluation & certification ALM de

...

Commentaires sur la durée hebdomadaire Une passerelle est possible pour le formateur PRAP IBC qui souhaite devenir formateur PRAP 2S

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Commentaires sur la parcours personnalisable Durée : 98 heures minimum en présentiel (dont 28 heures consacrées à l'ALM) réparties sur 3 semaines non consécutives : 2x5 jours et 4 jours (total : 14 jours)

Validation(s) Visée(s)

Maintenir et actualiser ses compétences de formateur de formateurs PRAP (Prévention des risques liés à l'activité physique) - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Former des acteurs PRAP 2S

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
-----------------	--------------------	-------	------------------------	------------------	-----	-----------

00256190

du 28/09/2021 au
27/12/2023

Fronsac (33)

CAROLE
FORMATION SASU

Non
éligible



00349515

du 20/03/2023 au
01/12/2027

Fronsac (33)

CAROLE
FORMATION SASU

Non
éligible

